

## Une réforme juste

**« Je salue vivement la réforme des retraites présentée par le Premier ministre », a indiqué Harlem Désir, Premier secrétaire national du PS, après l'intervention de Jean-Marc Ayrault, le 27 août.**

Élaborée suite à des discussions avec les partenaires sociaux, cette **« réforme de progrès social permettra de préserver notre système par répartition, de combler le déficit des régimes de retraite, qui devrait s'élever à 20 milliards d'euros en 2020, et de faire progresser la justice au sein du système de retraites »**, ont résumé les secrétaires nationaux, Charlotte Brun et Pascal Terrasse.

Pour le Premier secrétaire du PS, elle correspond aux orientations et aux objectifs définis par le Parti Socialiste dans le document d'orientation adopté à l'unanimité de son Bureau national, le 9 juillet 2013.

La durée de cotisation prendra en compte l'allongement de l'espérance de vie par une actualisation tous les trois ans sans dépasser 43 ans en 2035. Cette réforme s'appliquera à tous les salariés, qu'ils travaillent dans le secteur privé comme dans le public.

Cette réforme, financée par les cotisations plutôt que par la CSG (Contribution sociale généralisée), sera favorable aux retraités, dont le pouvoir d'achat sera préservé.

Contrairement à ce qu'avait fait la précédente majorité, le gouvernement a pris à bras le corps les véritables enjeux de la réforme des retraites. Pour la première fois, la pénibilité est prise en compte, avec la

mise en place d'un compte de prévention de la pénibilité, financé par les employeurs.

La réforme s'attaque enfin aux inégalités entre les femmes et les hommes, notamment par la validation des trimestres à partir de 150 heures SMIC, au lieu de 200 heures actuellement, et la refonte des avantages familiaux réservés, aujourd'hui, aux seuls parents de plus de trois enfants et touchés à 70 % par des hommes. Elle prend en compte la situation des jeunes : toutes les périodes d'apprentissage seront désormais validées, avancée majeure pour les 435 000 apprentis en formation.

Cette réforme, menée dans le dialogue social, est favorable aux salariés et aux retraités, et utile au système par répartition.



« La pénibilité est prise en compte »

Elle s'appuie sur les prévisions du COR (Conseil d'orientation des retraites), instance indépendante qui rassemble les partenaires sociaux, les services de l'État, des économistes et des parlementaires. Le Parti Socialiste apporte son soutien le plus net au gouvernement dans ses efforts au service des retraites des Français. Charlotte Brun, secrétaire nationale, interviendra le 6 septembre devant le conseil fédéral pour expliquer plus précisément les modalités de cette réforme. 🌹

**CAP  
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 5/09/2013



**PRESSE  
URGENTE**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE



**Dossier de la semaine**

**Justice alimentaire**



**Vie de la Fédération**

**L'emploi, priorité  
du BREIS**



**Interview**

**Droitisation ?**

Avec Laurent Bouvet

## Guerre des chefs

Il y aurait, à l'UMP, une aile « droite », incarnée par Jean-François Copé et une aile « gauche » incarnée par François Fillon ? Non. Cette présentation est trompeuse. Il s'agit simplement d'une lutte pour le pouvoir entre deux dirigeants. Le nombre de candidats potentiels de l'UMP, pour la Présidentielle de 2017, ne cesse d'augmenter.

Pour se démarquer, l'ancien Premier ministre de Nicolas Sarkozy cherche à se donner une image moins droitiste que son principal adversaire. Mais sur le fond c'est la même politique : si l'UMP revenait au pouvoir, l'un comme l'autre reprendraient la politique de Nicolas Sarkozy, en pire, en cassant encore plus le code du travail, en fragilisant le service public et en augmentant la TVA.

## Soutien au Finistère



« Je me devais d'être ici. L'État vous doit le respect », a indiqué Guillaume Garot, le 17 juillet aux salariés de l'usine Gad rassemblés devant la mairie de la commune où le ministre a participé à une réunion de travail sur l'avenir de cet abattoir. « Toutes les solutions seront étudiées avec attention », avait déclaré le ministre à la sortie de cette réunion. « Je ne dispose pas de baguette magique mais je peux vous assurer que le gouvernement est totalement mobilisé pour défendre l'emploi dans l'agroalimentaire à la pointe bretonne », avait également rappelé le ministre.

Durement frappée depuis un peu plus d'un an, la filière agroalimentaire finistérienne est soutenue par le gouvernement. Pour Doux, Boutet-Nicolas, Marine Harvest ou Gad, élus locaux et ministres sont totalement mobilisés afin que toutes les solutions puissent être étudiées de manière à préserver au maximum l'emploi.

D'ailleurs, le 18 juillet, Guillaume Garot a participé à plusieurs réunions de travail, à la préfecture à Quimper, en présence des parlementaires, des représentants du Conseil régional et du Conseil général et des services de l'État et des représentants des salariés. À cette occasion, il a rappelé que tous les acteurs doivent prendre leurs responsabilités et que les banques et les industriels doivent aussi contribuer à sauvegarder l'emploi.

Le gouvernement est également à l'écoute des producteurs. Alors que les cours des œufs étaient au plus bas, le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, le 13 août dernier, a nommé Muriel Guillet et Yves Riou, tous deux membres du Conseil général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux, afin d'aider la filière à mieux se structurer et à trouver des solutions au-delà des mesures d'urgence déjà annoncées.

Les conclusions de cette mission seront remises au ministre, assorties de propositions, début du mois d'octobre.

Pour les ministres, la filière agricole bretonne traverse une période délicate. L'État l'aidera à passer ce cap. Car il va de soi que le savoir-faire breton dans le domaine agricole doit être préservé.

## Justice alimentaire

**Guillaume Garot est le premier ministre de l'Agroalimentaire. À l'université d'été de La Rochelle, il a souligné l'importance de ce ministère dans la vie quotidienne des Français. Invité à intervenir dans l'atelier agriculture, Guillaume Garot a rappelé son ambition vis-à-vis des consommateurs, des producteurs et des salariés de l'agroalimentaire.**



L'atelier agriculture à La Rochelle

D'autant que ces orientations correspondent totalement aux positions prises, depuis de nombreuses années, par la commission agricole du PS, animée par Germinal Peiro. « Nous défendons l'excellence de l'agriculture française », qui repose sur la diversité des productions, la qualité des produits et leur implantation sur l'ensemble du territoire, aussi bien dans les grandes plaines que dans les zones de montagne ou sur les littoraux, a rappelé l'animateur de cette commission.

Toute l'action du ministre de l'agroalimentaire se décline autour de l'idée de « justice alimentaire ».

Elle s'applique d'abord aux consommateurs qui doivent avoir le droit à une nourriture saine et de bonne qualité. Le récent scandale de la viande de cheval a mis en évidence les pratiques douteuses de certains professionnels de l'alimentation. Mais il a également mis en avant la qualité des services de contrôle. « La France est l'un des pays du monde où la sécurité alimentaire est la plus fiable », a souligné le ministre.

« Tous les consommateurs ont le droit à une alimentation de qualité », a répété Guillaume Garot qui a insisté sur les efforts qu'il a accompli, avec son collègue

Stéphane Le Foll, pour obtenir une directive européenne obligeant les industriels à étiqueter leurs produits.

Mais la justice alimentaire doit aussi s'appliquer pour les producteurs et les entreprises de l'agroalimentaire trop souvent dominés par la grande distribution. « La pression sur les prix, imposée par les grandes surfaces, empêche les PME et les producteurs de dégager des bénéfices », a dénoncé le ministre. Il en découle une nouvelle loi qui modifie les modalités de négociations entre producteurs et distributeurs. Cette loi impose la transparence et prévoit des sanctions pour les grandes surfaces qui tenteraient d'imposer leurs conditions aux producteurs.

Enfin, la justice alimentaire doit aussi dicter la ligne du gouvernement, vis-à-vis des salariés de l'agroalimentaire durement frappés par une série de défaillances d'entreprises, en particulier en Bretagne (voir encadré). « Ce sont des forçats de l'industrie et c'est l'honneur de la gauche d'agir pour ces salariés », a rappelé Guillaume Garot.



« Nourrir les hommes est une mission noble »

Une vraie politique sociale est indispensable dans les entreprises de l'agroalimentaire, où les conditions de travail sont particulièrement difficiles. Pour aider les salariés, le ministre a prévu de multiplier par dix les programmes de formation et de mettre en place un programme de formation en alternance, car il existe des emplois non pourvus. « Nourrir les hommes est une mission noble qui mérite toute notre considération », a rappelé le ministre de l'Agroalimentaire. 🍷

# L'emploi, priorité du BREIS

Deux points étaient à l'ordre du jour de la réunion de rentrée du BREIS, l'union régionale du PS en Bretagne : les interventions de la ministre Marylise Lebranchu et du président de la région, Pierrick Massiot, sur les projets de loi portant réforme de la décentralisation et de l'action publique et celles de Pierre Karleskind et de Loïg Chesnais-Girard sur la régionalisation des fonds européens.



Michaël Quernez : « Une réforme au service de la croissance »

« Mais, au travers de ces interventions, c'est l'emploi qui était au cœur de cette matinée de travail », souligne Michaël Quernez. « Il s'agit de notre priorité », explique le président du BREIS.

Malgré des signes encourageants en matière de croissance et d'emploi, la crise est bien présente. La précarité progresse et les chiffres du RSA ne sont pas bons. Les collectivités locales ont un rôle important à jouer pour favoriser la croissance et

développer l'emploi, car elles sont quotidiennement en contact avec les entreprises. « La réforme territoriale n'est pas un texte technique réservé aux institutionnels. Elle est, au contraire, destinée à donner des outils aux collectivités locales pour qu'elles puissent accompagner les territoires et les entreprises, grâce à une clarification des compétences », a insisté Michaël Quernez.

viendra auprès des entreprises locales pour les soutenir dans leurs projets de développement.

Cette journée de rentrée du BREIS a également permis de voter les nouveaux statuts de l'union régionale qui s'ouvre désormais aux présidents des UESR et aux animateurs fédéraux du MJS. 🌸

En Bretagne, terre d'Europe, la régionalisation des fonds européens permettra de développer des projets pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, au plus près des attentes des acteurs locaux.

C'est la même philosophie qui prévaut pour la régionalisation de la banque publique d'investissement qui inter-

## Interview

# Droitisation ?

Avec Laurent Bouvet

La fondation Jean-Jaurès, en collaboration avec le groupe socialiste au Sénat, a organisé le 5 juin un colloque intitulé « Droitisation de la société française, mythe ou réalité ? ». Cette rencontre doit être le prélude à une réflexion idéologique pour l'ensemble de la gauche, explique Laurent Bouvet, directeur de l'Observatoire de la vie politique de la Fondation Jean-Jaurès.

**Cap Finistère : La droitisation de la société française est-elle un mythe ou une réalité ?**

**Laurent Bouvet :** Le colloque organisé au mois de juin a déjà permis de réfléchir aux évolutions en cours au sein de la droite. En ce sens, il s'agissait d'une première. Pendant trop longtemps, la gauche n'a pas jugé utile de s'intéresser à son adversaire. Elle n'a pas vu les évolutions à l'œuvre

au sein de l'UMP et du FN et elle s'est concentrée sur elle-même.

Ensuite, il faut se mettre d'accord sur la définition de la droitisation. S'agit-il uniquement d'une droitisation électorale ? Ou alors parle-t-on des valeurs et dans ce cas, comment peut-on la mesurer ?

**Cap Finistère : La droitisation de la droite est en revanche bien réelle.**

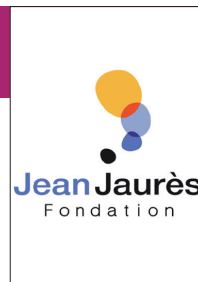
**Laurent Bouvet :** Oui, on constate une radicalisation, au sens idéologique, d'une partie de l'UMP. Pour ce qui concerne le FN, il faut noter un infléchissement du discours depuis l'arrivée de Marine Le Pen à la présidence du parti. Le FN cherche à conquérir de nouveaux espaces, en particulier chez les salariés, en « gauchisant » son discours sur l'économie. Il convient également de poser la question d'une droitisation de la gauche qui se serait convertie au modèle libéral.

Mais, il faut aussi s'interroger sur la pertinence du clivage gauche/droite, qui existe et qui permet à chacun de se situer sur l'échiquier politique, mais qui, pour la

plupart des électeurs, ne signifie plus grand-chose : ils picorent dans les programmes des candidats et peuvent voter alternativement pour la droite ou la gauche.

**Cap Finistère : Face à cette radicalité quel discours la gauche doit-elle adopter ?**

**Laurent Bouvet :** La réponse se situe d'abord dans les politiques économiques, fiscales et sociales mises en œuvre par le gouvernement. Mais on est obligés de constater qu'il existe des divergences, au sein de la gauche, sur le discours à adopter, en particulier en ce qui concerne les symboles de la République et l'autorité de l'État. Or, il convient de tenir un discours cohérent. On ne peut pas d'un côté, sur le plan économique, refuser le libéralisme et en appeler à l'État et dans le même temps, réclamer toujours plus de droits individuels. La gauche, c'est l'émancipation collective. 🌸



# Agenda

**6 septembre**

**18 h 45 : Conseil fédéral à Brest.**

**8 septembre**

**Barbecue des sections brestoises.**

**15 septembre**

**Fête des 40 roses à Quimperlé.**

**22 septembre**

**14 h 00 : Fête de la 1<sup>ère</sup> circonscription au Chapeau Rouge à Quimper, en présence de Najat Vallaud-Belkacem.**

## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428  
N° 1015 - Vendredi 6 septembre 2013  
[www.ps29.org](http://www.ps29.org) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

**Abonnement**

**Réabonnement**

Abonnement pour un an : 20 euros  
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste

# Rentrée politique de la Fédération

**Le samedi 28 septembre à Saint-Martin-des-Champs - Salle du Roudour**

**9 h 30 :** Accueil.  
- Présentation de la journée.

**10 h 00 - 12 h 00 :** Les nouvelles pratiques militantes.

**12 h 00 :** Déjeuner (10 euros).  
Inscription obligatoire ci-dessous.

**14 h 00 :** Présentation de l'après-midi.

En parallèle **14 h 15 - 15 h 30 :** Trois ateliers

- **Atelier nouveaux adhérents.**  
Histoire du parti, fonctionnement, statuts, animés par les secrétaires fédéraux concernés.

- **Atelier prospectif sur l'Europe.**  
- **Atelier prospectif sur les transitions économiques, sociales et écologiques.**

**15 h 45 - 16 h 45 :** Synthèse des ateliers prospectifs par les rapporteurs et intervention d'un témoin.

Inscriptions pour le déjeuner (10 euros) pour le 24 septembre : à [gestion.ps29@wanadoo.fr](mailto:gestion.ps29@wanadoo.fr) ou au **02 98 53 20 22** ou par courrier à Fédération du Finistère du PS 26 B, rue Aristide Briand - 29000 QUIMPER.

## En bref

**Pierre Moscovici à l'écoute des PME**



Pierre Moscovici, ministre de l'Économie, était le 26 août dans le Finistère. Il a annoncé la création d'un PEA (plan d'épargne en actions) spécifique pour favoriser l'investissement dans les PME et les entreprises de taille intermédiaire.

Ce PEA sera plafonné à 75 000 euros. Le plafond du PEA ordinaire est aussi relevé de 132 000 à 150 000 euros.

Pour illustrer l'importance de cette mesure, le ministre de l'Économie a visité la start up *Hemarina*, installée à Morlaix, leader mondiale dans le domaine du sang artificiel qui a besoin de capitaux pour acquérir la taille critique qui lui permettra de se positionner sur le marché mondial.

Le ministre de l'Économie a également visité l'usine *Thales* de Brest. Il a ainsi pu constater l'excellence des projets de ce groupe international dans le domaine de la sécurité en mer.

Il a, en particulier, été sensible au projet de modernisation des ATL2, avions de surveillance des zones maritimes, qui ont déjà fait la preuve de leur efficacité.

## Annonces légales & judiciaires

**SELARL Patrice RIVIÈRE**  
Société d'Avocat  
GUIPAVAS

**MARBRERIE LAOT**  
Société par Actions Simplifiée  
au capital social de 38 112,25 euros  
Siège social : Kerincuff  
29830 LAMPAUL-PLOUDALMÉZEAU  
315 632 703 RCS BREST

L'Assemblée Générale du 28 juin 2013 a constaté que la société :

- N'a plus l'obligation de nommer des commissaires aux comptes, en application de l'article L.227-9-1 du Code de commerce.  
- A décidé de ne pas renouveler les mandats des commissaires aux comptes titulaire de Monsieur Jean-Guy CHANTREL, commissaire aux comptes titulaire, et du Cabinet « CAMUS GUILLOU et Associés », commissaire aux comptes suppléant, venus à expiration ce jour.

Pour avis,  
Le Président.

**SELARL Xavier MOAL ET ASSOCIÉS**  
Avocats  
3, rue Kéravel - 29200 BREST  
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

**FP COMMERCE**  
Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 15 000 euros  
Siège social : 8, rue Jules Noël  
29200 BREST  
524 197 993 RCS BREST

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 juillet 2013, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société à BREST (29200) 42, quai de la Douane, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.  
RCS BREST.

Pour avis,  
La Gérance.

**EXCO BRETAGNE GEFICO**  
Société par Actions Simplifiée  
au capital 367 500 euros  
Siège social : 18, rue Jean Jaurès  
29200 BREST (FINISTÈRE)  
310 186 994 RCS BREST

Des décisions unanimes d'associés en date du 19 juillet 2013, il résulte la publication des mentions suivantes, à effet du 1<sup>er</sup> août 2013.

**Anciennes mentions :**

**Dénomination sociale :**

**EXCO BRETAGNE GEFICO.**

**Président :** Monsieur Patrick MONEGER, demeurant 38, rue Émile Zola - 29200 BREST.

**Comité de direction :** Monsieur Bernard TREVIEN demeurant rue Chateaubriand - 29190 PLEYBEN, Monsieur Christophe OLIVIER demeurant 11, rue Puebla - 29200 BREST.

**Nouvelles mentions :**

**Dénomination sociale :**

**GEFICO.**

**Président :** Monsieur Jacky LINTIGNAT, demeurant 87, rue de Courcelles - 75017 PARIS.

**Directeur général :** Monsieur Patrick MONEGER demeurant 38, rue Émile Zola - 29200 BREST.

Pour avis,  
Le Président.

Avis est donné de la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société par Actions Simplifiée.

**Dénomination sociale :**

**COACHING-DYNAMIQUE.**

**Objet social :** L'organisation et la dispense de formations, le consulting, l'accompagnement, le coaching, à destination des entreprises et des particuliers, dans les domaines de la vie professionnelle ou privée. Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

**Siège social :** 21 bis, allée Verte - 29217 PLOUGONVELIN.

**Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

**Capital social :** 3 000 euros divisés en 30 actions de 100 euros.

**Président :** Madame Gaëlle Jeannine Odile-Renée PRIGENT, demeurant 21 bis, allée Verte - 29217 PLOUGONVELIN.

**Directeur général :** Monsieur Bernard Michel GRILLY, demeurant 21 bis, allée Verte - 29217 PLOUGONVELIN.

**Admission aux assemblées et droit de vote :** Quel qu'en soit le mode, toute consultation de la collectivité des associés doit faire l'objet d'une information préalable leur permettant de se prononcer en connaissance de cause sur la ou les résolutions présentées à leur approbation. Chaque actionnaire dispose d'un droit de vote aux assemblées générales proportionnel à la quote-part de capital qu'il détient dans la société, et à chaque action de la société est attachée une voix.

**Agrément :** Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de l'assemblée des associés.

**Immatriculation :** Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis,  
Le Président.

**Ce numéro a été imprimé à  
4 800 exemplaires**